

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

## 4 dates de prélèvement possible Document à amener avec un RIB au : Pôle Recouvrement - 2 place Schuman à Belfort

Veuillez compléter les champs marqués \*

Vos coordonnées						
Nom *:			Prénoms *:			
Bâtiment :	Escalier :	Etag	ge:	Appartemen	t:	
N° rue *:						
Code postal *:	tal *: Ville *:			Pay:	Pays *:	
Numéro d'identification international de votre compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number) *: (12)  Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code) *:						
Le créancier						
Nom du créancier : Territoire Habitat						
Identifiant créancier SEPA – ICS : FR26ZZZ147079						
Adresse:	Territoire habitat 44 bis rue André PARANT CS 40189 90000 BELFORT					
Votre autorisation						
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Territoire habitat à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Territoire habitat. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.						
Type de paieme	nt: Récurrent / rép	étitif Lieu (18)	*:	Da (19)	nte * : / /	
Veuillez signer	ici * :					
Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque						
Informations relatives au contrat entre le créancier et vous (le débiteur) – fournies seulement à titre indicatif.						
N° Dossier de facturation conc	eerné :		Description : (22)			

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivant de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.